

**MOTS DE CLOTURE DU SYMPOSIUM
SUR LES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES/MATERIELLES**

- Son Excellence Monsieur Toshiyuki KATO, Vice Ministre parlementaire pour les Affaires Etrangères ;
- Son Excellence Monsieur Hideichi OKADA, Vice Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie ;
- S.E. Docteur Ibrahim Assane MAYAKI , Secrétaire Exécutif du NEPAD
- Monsieur Konrad OSTERWALDER ; Recteur de l'UNU
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République de Zimbabwe, doyen du Corps Diplomatique Africain accrédité au Japon ;
- Monsieur Akio DOBASHI, Chairman du Comité de l'Afrique Subsaharien de Keidanren
- Monsieur Adama DEEN, directeur chargé des projets d'infrastructure de NEPAD
- Monsieur Sumio KUSAKA, Directeur général pour les affaires africaines du Ministère des Affaires Etrangères ;
- Monsieur Fumio HOSHI, directeur à la Banque pour Coopération Internationale (JBIC)
- Monsieur Alex RUGAMBA, directeur chargé d'infrastructure à la Banque Africaine de Développement

- Monsieur Jean Paul Melaga, directeur, représentant de la Banque de Tokyo Mitsubishi UFJ

- L'ensemble des membres du Corps Diplomatique Africain accrédité au Japon ;

- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi d'introduire mes propos par un proverbe bien de chez nous, Africain et qui m'est très cher : « Celui qui parle sème et celui qui écoute récolte »

L'honneur m'a été donné pour prononcer le mot de clôture de notre débat. Toutefois, avant de vous remercier et même si je n'ai pas la prétention de me substituer aux experts sur le thème central de notre symposium, il ne serait pas incongru de ma part de convenir que l'objectif de notre rencontre d'aujourd'hui était d'apporter une contribution au débat important et relatif au rôle et à la place des infrastructures physiques, moteur dans le processus de développement mais également base du renforcement de l'intégration économique régionale et de libération des opportunités pour le commerce et une meilleure compétitivité mondiale de l'Afrique.

Afrique qui est maintenant plus près que jamais de transformer son potentiel économique en une croissance autonome via les Infrastructures routières, Infrastructures aéroportuaires, Infrastructures portuaires, Infrastructures de communication, Infrastructures ferroviaires et Infrastructures culturelles.

Des dix pays à la croissance la plus rapide au monde, six se trouvent en Afrique subsaharienne, et le FMI prévoit qu'au cours

des cinq prochaines années il y en aura sept. Il est clair que l'Afrique est le théâtre de changements spectaculaires.

Les différentes interventions du panel d'experts, ici réunis aujourd'hui, ont su nous fournir un excellent aperçu sur la nécessité de privilégier la planification, l'aménagement et le développement de projets d'infrastructures de grandes envergures indispensables pour faciliter la production de biens et services ainsi que la distribution de produits en vue de mettre en place un développement durable et équitable capable d'améliorer les niveaux de vie des populations africaines.

Et au sus de ce qui s'est dit, il n'y a aucun doute aujourd'hui que le faible développement du continent africain est consécutif à l'insuffisance en quantité et en qualité de ses infrastructures. Ce qui constitue un sérieux obstacle à son intégration économique et sociale tant au niveau régional qu'au niveau international.

Dès lors, l'on se lassera pas de dire et de répéter que la croissance en Afrique passe par l'accroissement et le renforcement des investissements dans les infrastructures visant à interconnecter les réseaux nationaux et régionaux de transport, d'énergie, de télécommunications et autres secteurs connexes sur tout le continent.

Seulement, la volonté de développer et de promouvoir ce secteur reste indéniablement tributaire des conditions économiques et financières des Etats africains dont la situation actuelle de développement est paradoxale puisque l'Afrique constitue sans nul doute le continent le plus riche en termes de ressources naturelles mais représente en même temps la région la plus pauvre et la moins développée du monde.

Pour répondre donc au défi de la promotion du développement des infrastructures, il est primordial de stimuler une synergie favorable, adaptée et concertée entre les pays africains et la communauté internationale d'une part notamment dans le

transfert de technologies d'ingénierie et d'autre part un partenariat public-privé efficace et appropriée.

Et dans ce cadre, il va sans dire que le Japon, dans le développement, la fourniture et le renforcement des réseaux d'infrastructures, peut s'imposer comme un chef de file non seulement de par son apport considérable en termes de technologie de pointe dans ce secteur mais aussi de par sa capacité à impulser et mobiliser les investissements du secteur privé.

Et aujourd'hui à travers vos messages, il apparaît clairement dans nos esprits qu'un développement d'envergure d'infrastructures performantes et adaptées sur l'ensemble du continent nécessite du savoir-faire, du vouloir-faire et beaucoup d'actions et de volonté de part et d'autre d'un partenariat Afrique-Japon franc et apaisé. N'ayant plus peur de dire que le développement des infrastructures demeure une entreprise de longue haleine.

Et dans ce cas précis, nous souhaitons, en notre qualité de représentants privilégiés du continent africain au Japon, œuvrer de concert pour la réussite des objectifs que le Japon vise à atteindre dans le cadre du TICAD V en vue de stimuler la croissance économique de l'Afrique par les infrastructures et plus généralement par la mise en pratique de l'expérience asiatique pour le développement africain.

Pour compléter, nous sommes également confiants que le défi d'une telle coopération peut aujourd'hui bénéficier de la création d'un environnement des plus propices pour faciliter l'investissement du secteur public et dans une plus grande mesure celui du secteur privé grâce à des cadres institutionnels, législatifs et réglementaires harmonisés impulsés par les pays africains.

Cependant et avant de terminer, il est important de comprendre que cet accent mis sur les infrastructures n'est pas

destinée à exclure les autres activités économiques et leurs champs d'ingénierie associés tel que le secteur manufacturier, l'agriculture, etc.

Il me reste maintenant à remercier, au nom des collègues du Corps Diplomatique Africain accrédités au Japon, MOFA en tant que sponsor sans lesquels notre symposium n'aurait pu se réaliser. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement, Monsieur Mayaki d'avoir bien voulu partager avec nous sa vision, son expérience, Monsieur le Recteur de l'Université des Nations Unies, **Monsieur Konrad Osterwalder**, de la confiance qu'il nous a accordée en acceptant d'organiser à nos côtés ce symposium et en y apportant son soutien à la fois intellectuel et technique.

J'adresse mes remerciements aux Honorables Représentants officiels du Gouvernement Japonais, leurs Excellences Messieurs les Vices Ministres parlementaires.

Mes remerciements les plus chaleureux aux éminents intervenants et modérateurs qui nous ont accompagnés et enrichis ce colloque de leurs interventions et de leurs propositions.

Et enfin à vous tous qui êtes venus assister à cet rencontre d'échanges intellectuels.

Je vous remercie pour votre aimable attention !

FIN

**Son Excellence l'Ambassadeur de Djibouti au Japon
Monsieur Ahmed ARAITA ALI**